

Image not found or type unknown



Casier judiciaire consultable par la partie civile

Par **papounet78**, le **28/02/2008 à 13:24**

Bonjour, rnJe voudrais savoir s'il est possible de savoir si une peine prononcé au tribunal à bien été appliqué et notifié sur le casier judiciaire du condamné ??rnAffaire : un homme accusé d'attouchements sur mineur (mon fils).rnCondanations : 3 mois avec surcis et 800€ d'amande

Par **Jurigaby**, le **28/02/2008 à 13:51**

Bonjour.rnvous n'avez aucun moyen de vérifier.rnCeci dit, ça a anormalement été inscrit.